

<b>Avis de concession</b>
---------------------------

## **I. Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice**

**I.1 Nom et adresse :** Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées – 2bis Place Royale  
- B.P. 547 – 64000 PAU

Code NUTS : FR615

Point de contact : Direction Juridique Foncier Logistique Achats

Téléphone : 05 59 14 65 14 – poste 3946

courriel : [l.usieto@agglo-pau.fr](mailto:l.usieto@agglo-pau.fr)

### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.agglo-pau.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

### **I.3 : communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

### **Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

A l'adresse suivante : Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées – Bâtiment les Allées  
– 26 avenue des Lilas – 64000 PAU

Code Nuts : FR615

Adresse internet : <http://www.agglo-pau.fr>

### **I.4 Type de pouvoir adjudicateur**

Etablissement public de coopération intercommunale

### **I.5 Activité principale**

Autre activité : communications électroniques

## **II. Section II : Objet**

### **II.1 Etendue du marché**

**II.1.1 Intitulé** : Délégation de service public relative à l'exploitation du réseau très haut débit Pau Broadband Country et à la conception, l'établissement et l'exploitation de ses extensions

Numéro de référence : CDA-DSP-2016-1

**II.1.2 code CPV principal :**

32412100 : réseaux de télécommunication

**Et descripteur supplémentaire :**

32523000 : infrastructures de Télécommunications

64200000 : services de télécommunication

Mots descripteurs : Télécommunication

**II.1.3 : type de marché** : services

**II.1.4 : description succincte :**

Conformément aux dispositions de l'article L. 1425-1 du CGCT, la CAPP se propose de confier à une entreprise ou un groupement d'entreprises, le futur Délégué, la conception, la construction et le financement d'un Réseau de communications électroniques à très haut débit, ainsi que son exploitation technique et commerciale, permettant de concourir à l'objectif d'une disponibilité du Très Haut Débit sur l'ensemble du périmètre « cœur d'Agglo ».

Le Délégué aura également en charge l'exploitation technique et commerciale du Réseau à très haut débit initial de la CAPP (Pau Broadband Country).

**II.1.5 valeur totale estimée** : 150 millions d'euros hors taxe

**II.1.6 Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots : non

**II.2 Description**

**II.2.3 : lieu d'exécution**

**Code NUTS** : FR615

**Lieu principal d'exécution** : territoire de la Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées

**II.2.4 Description des prestations**

Le Délégué aura en charge les missions suivantes :

1/ dans le cadre de la tranche ferme :

- Reprise en exploitation du réseau très haut débit Pau Broadband Country (environ 62 000 prises FttH)
- Concevoir, financer et construire les extensions du réseau très haut débit Pau Broadband Country sur le périmètre défini par la CAPP (100% des locaux du périmètre délégué)

- Exploiter le réseau très haut débit Pau Broadband Country ainsi que ses extensions

2/ dans le cadre de tranches optionnelles :

- Exploitation des fourreaux du réseau câblé à partir de 2020
- Articulation avec les autres RIP pour développer des services homogènes sur l'ensemble de la CAPP élargie.

## **II.2.5 Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères d'attribution qui seront précisés ultérieurement dans le règlement de consultation qui sera transmis avec le dossier de consultation aux candidats sélectionnés et invités à remettre une offre.

## **II.2.6 Valeur estimée**

Valeur HT : 150 millions d'euros hors taxe

## **II.2.7 Durée de la concession**

**Durée en mois :** 180 mois

## **II.2.13 : information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne : non

## **II.2.14 Informations complémentaires :**

Le contrat prend effet à compter du 10 octobre 2018 (date de reprise du réseau PBC) + période de « tuilage » entre la notification de la DSP et le 10 octobre 2018.

Les informations complémentaires sont énoncées dans le règlement de candidature téléchargeable à l'adresse du profil acheteur mentionnée au point I.1.

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### **III.1 conditions de participation**

#### **III.1.1 habilitation à exercer l'activité professionnelle**

Le dossier de candidature du candidat ou du groupement candidat devra comprendre l'ensemble des documents et renseignements relatifs à l'habilitation à exercer l'activité professionnelle concernée indiqués dans le règlement de candidature téléchargeable à l'adresse indiquée au point I.1 du présent avis.

#### **III.1.2 capacité économique et financière**

Le dossier de candidature du candidat ou du groupement candidat devra comprendre l'ensemble des documents et renseignements relatifs à la capacité économique et

financière indiqués dans le règlement de candidature téléchargeable à l'adresse indiquée au point I.1 du présent avis.

### **III.1.3 capacité technique et professionnelle**

Le dossier de candidature du candidat ou du groupement candidat devra comprendre l'ensemble des documents et renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle indiqués dans le règlement de candidature téléchargeable à l'adresse indiquée au point I.1 du présent avis.

### **III.2.2 Conditions d'exécution de la concession**

Le délégataire sera responsable du fonctionnement général du service qu'il exploitera à ses risques et périls. Les détails de ces conditions seront exposées ultérieurement dans le dossier de consultation.

### **III.2.3 Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession.

### **III.2.4 Concession éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro SIRET : NON

## **Section IV : Procédure**

### **IV.2 Renseignement d'ordre administratif**

**IV.2.2 Date de limite de remise des candidatures et des offres :** 17 janvier 2017 à 12h00

**IV.2.4 Langue :** français

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1 Renouvellement**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable.

### **VI.3 Informations complémentaires**

Les modalités de remise des candidatures sont précisées dans le règlement de candidature téléchargeable à l'adresse du profil acheteur mentionnée au point I.1.

### **VI.4 Procédures de recours**

#### **VI.4.1 : instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Pau

Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey  
64010 Pau CEDEX  
Téléphone: 05 59 84 94 40  
Télécopie: 05 59 02 49 93  
Courriel: [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr)

#### **VI.4.3 introduction des recours**

Référé précontractuel contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur à introduire avant la conclusion du contrat dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative.

Référé contractuel à compter de la signature du contrat conformément aux articles L. 551-13 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative, dans les délais mentionnés à l'article R551-7 du Code de justice administrative.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

#### **VI.4.4 service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

Tribunal administratif de Pau  
Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey  
64010 Pau CEDEX  
Téléphone: 05 59 84 94 40  
Télécopie: 05 59 02 49 93  
Courriel: [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr)

#### **VI.5 Date d'envoi du présent avis : 7 décembre 2017**